



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E13795

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 442 655 858

Siret : 442 655 858 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5420985

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H10767H1254000 / 002 112431/35

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H10767H1254000 / 002 112431/35

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : OUEST COUVERTURE

183 BOULEVARD DE POITIERS
79300 BRESSUIRE

Téléphone : 05 49 82 26 51

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@ouest-couverture.com

Responsabilité légale :

HUARD FRANCK GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/02/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	23/02/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/02/2023
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	23/02/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/05/2024
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/05/2024
o Fenêtres de toit	23/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/05/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/02/2023
o Isolation des combles perdus	23/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.